Gearbox Oil 75W-80 GL-4 Semi Synthetic MHD

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

Date d'émission: 2-1-2012 Date de révision: 18-6-2020 Remplace la fiche: 16-7-2019 version: 4.2

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Mélange

Nom du produit : Gearbox Oil 75W-80 GL-4 Semi Synthetic MHD

Code du produit : 12000A

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Catégorie d'usage principal : Utilisation professionnelle

Utilisation de la substance/mélange : Produits de nettoyage pour voitures

Catégorie fonction ou usage : Lubrifiants et additifs

1.2.2. Utilisations déconseillées

Pas d'informations complémentaires disponibles

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

MPM International Oil Company
Cyclotronweg 1
2629 HN Delft - Nederland
T +31 (0)15 2514030 - F +31 (0)15 2514031
msds@mpmoil.nl - www.mpmoil.nl

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : +31 (0)15 2514030 (08.00 - 17.00 GMT+1)

Pays	Organisme/Société	Adresse	Numéro d'urgence	Commentaire
Belgium	Centre Anti-Poisons/Antigifcentrum c/o Hôpital Central de la Base - Reine Astrid	Rue Bruyn B -1120 Brussels	+32 70 245 245	
France	Centre Antipoison et de Toxicovigilance de Angers C.H.U	4, rue Larrey 49033 Angers Cedex 9	+33 2 41 48 21 21	

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Non classé

Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

Pas d'informations complémentaires disponibles

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Phrases EUH : EUH208 - Contient Produits de réaction de 4-méthyl-2-pentanol et de pentasulfure de diphosphore, propoxylés, estérifiés avec du pentaoxyde de diphosphore et salés avec des amines, tert-alkyle en C12 à C14. Peut produire une réaction allergique.

2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Non applicable

3.2. Mélanges

Remarques : Huile minérale hautement raffinée contient <3% (w / w) DMSO extrait selon IP 346.

Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]
Reaction products of benzeneamine, N-phenyl- with nonene (branched)	(N° CAS) 36878-20-3 (N° CE) 253-249-4 (N° REACH) 01-2119488911-28	1 - 2,4	Aquatic Chronic 4, H413 (M=0)

Produits de réaction de 4-méthyl-2-pentanol et de pentasulfure de diphosphore, propoxylés, estérifiés avec du pentaoxyde de diphosphore et salés avec des amines, tert-alkyle en C12 à C14	(N° CE) 931-384-6 (N° REACH) 01-2119493620-38	0,1 - 0,99	Acute Tox. 4 (Oral), H302 Eye Dam. 1, H318 Skin Sens. 1, H317 Aquatic Chronic 2, H411
diphénylamine	(N° CAS) 122-39-4 (N° CE) 204-539-4 (N° Index) 612-026-00-5	0,01 - 0,024	Acute Tox. 3 (Oral), H301 Acute Tox. 3 (Dermal), H311 Acute Tox. 3 (Inhalation:dust,mist), H331 STOT RE 2, H373 Aquatic Acute 1, H400 Aquatic Chronic 1, H410

Texte complet des phrases H: voir rubrique 16

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Après inhalation : Non considéré comme dangereux à l'inhalation dans des conditions normales d'utilisation.

Après contact avec la peau : Laver avec précaution et abondamment à l'eau et au savon.

Après contact oculaire : En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement à l'eau claire durant 10-15 minutes.

Après ingestion : Rincer la bouche. NE PAS faire vomir. Consulter immédiatement un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes/effets : Non considéré comme dangereux dans des conditions normales d'utilisation.

Après ingestion : Nocif en cas d'ingestion.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : eau pulvérisée, poudre, mousse et CO2.

Agents d'extinction non appropriés : Ne pas utiliser un fort courant d'eau.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas d'informations complémentaires disponibles

5.3. Conseils aux pompiers

Mesures de précaution contre l'incendie : Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.

Autres informations : Utiliser un jet d'eau pour refroidir les surfaces exposées et pour protéger les pompiers.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures générales : Pas de flammes nues. Ne pas fumer. Pas de flammes, pas d'étincelles. Supprimer toute source d'ignition.

6.1.1. Pour les non-secouristes

Equipement de protection : Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.

6.1.2. Pour les secouristes

Equipement de protection : Utiliser l'équipement de protection individuel requis.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Avertir les autorités si le produit pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour la rétention : Contenir le produit répandu en grande quantité à l'aide de sable ou de terre.

Procédés de nettoyage : Éponger avec un produit absorbant inerte (par exemple du sable, de la sciure, un agglomérant universel, un gel de silice).

Autres informations : En cas de déversement accidentel, peut rendre le sol glissant.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

Température de manipulation : < 40 °C

Mesures d'hygiène : Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Mesures techniques	: Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
Produits incompatibles	: Acides forts. Bases fortes.
Température de stockage	: ≥ 40 °C
Lieu de stockage	: Stocker dans un endroit bien ventilé.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Gearbox Oil 75W-80 GL-4 Semi Synthetic MHD		
UE	IOELV TWA (mg/m³)	5 mg/m³

diphénylamine (122-39-4)		
Belgique	Nom local	Diphénylamine # Difenylamine
Belgique	Valeur limite (mg/m³)	10 mg/m³
Belgique	Référence réglementaire	Koninklijk besluit/Arrêté royal 21/01/2020
France	Nom local	Diphénylamine
France	VME (mg/m³)	10 mg/m³
France	Note (FR)	Valeurs recommandées/admises
France	Référence réglementaire	Circulaire du Ministère du travail (réf.: INRS ED 984, 2016)
Allemagne	TRGS 910 Notes sur la concentration admissible	

Indications complémentaires : Sur la base de l'ACGIH TLV, une concentration de 5 mg/m3 oilspray (TWA, 8 heures journée de travail) est recommandé

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures techniques:

Assurer une bonne ventilation du poste de travail. Assurer une extraction ou une ventilation générale du local.

Equipement de protection individuelle:

Gants. Lunettes de sécurité.

Vêtements de protection - sélection du matériau:

Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage

Protection des mains:

des gants de protection

Type	matériel	Perméation	Epaisseur (mm)	Pénétration	Norme
gants réutilisables	Caoutchouc nitrile (NBR), Chlorure de polyvinyl (PVC)	5 (> 240 minutes)			

Protection oculaire:

Lunettes de sécurité

Protection de la peau et du corps:

Aucun vêtement spécial ou protection de la peau n'est recommandé dans les conditions normales d'utilisation

Protection des voies respiratoires:

Aucun équipement de protection respiratoire n'est requis dans des conditions normales d'utilisation prévue avec une ventilation adéquate

Symbole(s) de l'équipement de protection individuelle:

Autres informations:

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains après toute manipulation.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	: Liquide
Couleur	: limpide.
Odeur	: caractéristique.
Seuil olfactif	: Aucune donnée disponible
pH	: Sans objet
Vitesse d'évaporation relative (l'acétate butylique=1)	: Aucune donnée disponible
Point de fusion	: Aucune donnée disponible
Point de congélation	: Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	: Aucune donnée disponible
Point d'éclair	: > 220 °C ASTM D 92
Température d'auto-inflammation	: Aucune donnée disponible
Température de décomposition	: Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Aucune donnée disponible
Pression de vapeur	: Aucune donnée disponible
Densité relative de vapeur à 20 °C	: Aucune donnée disponible
Densité relative	: Aucune donnée disponible
Masse volumique	: 860 g/l
Solubilité	: Eau: Négligeable.
Log Pow	: Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	: 58 mm²/s 40C
Viscosité, dynamique	: Aucune donnée disponible
Propriétés explosives	: Aucune donnée disponible
Propriétés comburantes	: Aucune donnée disponible
Limites d'explosivité	: 1 - 6 vol %

9.2. Autres informations

Teneur en COV	: 0 %

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Aucun(es) dans des conditions normales.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi.

10.4. Conditions à éviter

Pas d'informations complémentaires disponibles

10.5. Matières incompatibles

Agent oxydant. Acides forts. Bases fortes.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucun(es) dans des conditions normales.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë (orale)	: Non classé
Toxicité aiguë (cutanée)	: Non classé
Toxicité aiguë (Inhalation)	: Non classé

Reaction products of benzeneamine, N-phenyl- with nonene (branched) (36878-20-3)	
DL50 orale rat	> 5000 mg/m³ (méthode OCDE 401)
DL50 cutanée rat	> 2000 mg/kg (méthode OCDE 402)

diphénylamine (122-39-4)	
DL50 orale rat	> 600 mg/kg

Corrosion cutanée/irritation cutanée	: Non classé pH: Sans objet

Lésions oculaires graves/irritation oculaire	: Non classé pH: Sans objet
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: Non classé
Mutagénicité sur les cellules germinales	: Non classé
Cancérogénicité	: Non classé
Toxicité pour la reproduction	: Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	: Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	: Non classé

Produits de réaction de 4-méthyl-2-pentanol et de pentasulfure de diphosphore, propoxylés, estérifiés avec du pentaoxyde de diphosphore et salés avec des amines, tert-alkyle en C12 à C14	
NOAEL (oral, rat, 90 jours)	150 mg/kg de poids corporel/jour @28d

Danger par aspiration	: Non classé

Gearbox Oil 75W-80 GL-4 Semi Synthetic MHD	
Viscosité, cinématique	58 mm²/s 40C

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Ecologie - eau	: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.
Dangers pour le milieu aquatique, à court terme (aiguë)	: Non classé
Dangers pour le milieu aquatique, à long terme (chronique)	: Non classé

Reaction products of benzeneamine, N-phenyl- with nonene (branched) (36878-20-3)	
CL50 poisson 1	> 100 mg/l Brachydanio rerio
CL50 autres organismes aquatiques 1	600 mg/l @ 72h (Algea)
CE50 Daphnie 1	> 100 mg/l Daphnia magna
CE50 autres organismes aquatiques 1	> 100 mg/l OECD 201 (Desmodesmus subspicatus @72h)
EC50 72h algae 1	500 mg/l Chlorophyta
EC50 72h algae (2)	> 100 mg/l Desmodesmus subspicatus
EC50 96h algae (1)	870 mg/l
NOEC chronic algae	33 mg/l @ 96h

diphénylamine (122-39-4)	
CL50 poisson 1	0,1 - 1 mg/l @ 96 h
CE50 Daphnie 1	0,31 mg/l @ 48 h
CE50 autres organismes aquatiques 2	1,5 mg/l @ 72 h , Algae
EC50 96h algae (1)	1,51 mg/l Chlorophyta
NOEC (chronique)	0,16 mg/l @ 21 d (Daphnia Magna)

Produits de réaction de 4-méthyl-2-pentanol et de pentasulfure de diphosphore, propoxylés, estérifiés avec du pentaoxyde de diphosphore et salés avec des amines, tert-alkyle en C12 à C14	
CL50 poisson 1	24 mg/l @4d Oncorhynchus mykiss
CL50 poissons 2	8,5 mg/l @4d Pimephales promelas
CE50 Daphnie 1	91,4 mg/l @2d
CE50 Daphnie 2	0,66 mg/l @21 d
CE50 autres organismes aquatiques 1	6,4 mg/l @4d selenastrum capricomutum
EC50 72h algae 1	91,4 mg/l @2d waterflea

EC50 72h algae (2)	0,66 mg/l @21d waterflea
EC50 96h algae (1)	2433 mg/l @0.1d slib
NOEC chronic crustacea	0,12 mg/l @21 d waterflea
NOEC chronic algae	1,7 mg/l @4d selenastrum capricomutum

12.2. Persistance et dégradabilité

Gearbox Oil 75W-80 GL-4 Semi Synthetic MHD	
Persistance et dégradabilité	Insoluble dans l'eau, donc très peu biodégradable.

Reaction products of benzeneamine, N-phenyl- with nonene (branched) (36878-20-3)	
Persistance et dégradabilité	Non facilement biodégradable.
Biodégradation	0 % @28d

diphénylamine (122-39-4)	
Biodégradation	26 % @ 28d Closed bottle OECD TG 301 D

Produits de réaction de 4-méthyl-2-pentanol et de pentasulfure de diphosphore, propoxylés, estérifiés avec du pentaoxyde de diphosphore et salés avec des amines, tert-alkyle en C12 à C14	
DBO (% de DThO)	3,6 % DTO @28d inherent sediment
Biodégradation	7,4 % Sturm (28d)

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Reaction products of benzeneamine, N-phenyl- with nonene (branched) (36878-20-3)	
Facteur de bioconcentration (BCF REACH)	1585
Log Pow	> 7,6
Log Kow	10,88 -
Potentiel de bioaccumulation	Potentiel de bioaccumulation.

diphénylamine (122-39-4)	
Facteur de bioconcentration (BCF REACH)	51 - 253
Log Kow	3,4 Arithmetic
Potentiel de bioaccumulation	Moderate bioconcentration.

Produits de réaction de 4-méthyl-2-pentanol et de pentasulfure de diphosphore, propoxylés, estérifiés avec du pentaoxyde de diphosphore et salés avec des amines, tert-alkyle en C12 à C14	
Log Pow	< 0,3 40C OECD 117 methode

12.4. Mobilité dans le sol

Reaction products of benzeneamine, N-phenyl- with nonene (branched) (36878-20-3)	
Log Koc	> 2000
Sol	Adsorption dans le sol.

diphénylamine (122-39-4)	
Mobilité dans le sol	365
Log Koc	2,54
Sol	Faible mobilité (sol).

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.6. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes : Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Législation régionale (déchets)	: Elimination à effectuer conformément aux prescriptions légales.
Code catalogue européen des déchets (CED)	: 13 02 05* - huiles moteur, de boîte de vitesses et de lubrification non chlorées à base minérale

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Conformément aux exigences de ADR / RID / IMDG / IATA / ADN

ADR	IMDG
14.1. Numéro ONU	
Non applicable	Non applicable
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU	
Non applicable	Non applicable
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	
Non applicable	Non applicable
14.4. Groupe d'emballage	
Non applicable	Non applicable
14.5. Dangers pour l'environnement	
Dangereux pour l'environnement : Non	Dangereux pour l'environnement : Non Polluant marin : Non
Pas d'informations supplémentaires disponibles	

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Transport par voie terrestre

Aucune donnée disponible

Transport maritime

Aucune donnée disponible

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.1.1. Réglementations UE

Ne contient pas de substance soumise à restrictions selon l'annexe XVII de REACH
Ne contient aucune substance de la liste candidate REACH
Ne contient aucune substance listée à l'Annexe XIV de REACH
Ne contient aucune substance soumise au règlement (UE) n° 649/2012 du Parlement européen et du Conseil du 4 juillet 2012 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux.
Ne contient aucune substance soumise au règlement (UE) n° 2019/1021 du Parlement européen et du Conseil du 20 juin 2019 concernant les polluants organiques persistants

Teneur en COV	: 0 %

15.1.2. Directives nationales

Pays-Bas

Waterbezwaarlijkheid (NL)	: 10 - Weinig schadelijk voor in het water levende organismen; kan in het aquatisch milieu op lange termijn schadelijke effecten veroorzaken.
SZW-lijst van kankerverwekkende stoffen	: Aucun des composants n'est listé
SZW-lijst van mutagene stoffen	: Aucun des composants n'est listé
NIET-limitatieve lijst van voor de voortplanting giftige stoffen – Borstvoeding	: Aucun des composants n'est listé
NIET-limitatieve lijst van voor de voortplanting giftige stoffen – Vruchtbaarheid	: Aucun des composants n'est listé

NIET-limitatieve lijst van voor de voortplanting giftige stoffen – Ontwikkeling : Aucun des composants n'est listé

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte intégral des phrases H et EUH:	
Acute Tox. 3 (Dermal)	Toxicité aiguë (par voie cutanée), catégorie 3
Acute Tox. 3 (Inhalation:dust,mist)	Toxicité aiguë (Inhalation:poussières,brouillard) Catégorie 3
Acute Tox. 3 (Oral)	Toxicité aiguë (par voie orale), catégorie 3
Acute Tox. 4 (Oral)	Toxicité aiguë (par voie orale), catégorie 4
Aquatic Acute 1	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger aigu, catégorie 1
Aquatic Chronic 1	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, catégorie 1
Aquatic Chronic 2	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, catégorie 2
Aquatic Chronic 4	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, catégorie 4
Eye Dam. 1	Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie 1
Skin Sens. 1	Sensibilisation cutanée, catégorie 1
STOT RE 2	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition répétée, catégorie 2
H301	Toxique en cas d'ingestion.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H311	Toxique par contact cutané.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H331	Toxique par inhalation.
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H413	Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.
EUH208	Contient Produits de réaction de 4-méthyl-2-pentanol et de pentasulfure de diphosphore, propoxylés, estérifiés avec du pentaoxyde de diphosphore et salés avec des amines, tert-alkyle en C12 à C14. Peut produire une réaction allergique.

SDS MPM REACH

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit.